Vol. XIX. Saint-Boniface, Manitoba, 7 Mai 1890 No. 30.

ABONNEMENTS

Canada et Etats-Unis - - $1.00
Europe (compris le port) - - 2.50

TARIF DES ANNONCES:

1ère insertion, par ligne....... 12 cts
Chaque insertion subséquente 10 "

LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

LE MANITOBA
EST PUBLIÉ
LE MERCREDI DE CHAQUE SEMAINE
A SAINT-BONIFACE, MANITOBA
Par la Cie Canadienne de Publication.

Toute communication concernant le journal doit être adressée à
EDMOND TRUDEL,
Directeur,
Saint-Boniface, Man.
Canada.

REPRODUCTIONS.

LA RÊVERIE

La rêverie est de courte durée :
Frêle plaisir que la raison défend,
Elle est pareille à la bulle azurée
Qu'enfle une paille aux lèvres d'un enfant.

La bulle éclot ; de plus en plus tenue
Elle se gonfle, oscille au moindre vent,
Puis, détachée, elle aspire à la nue,
Part et s'envole, et flotte en s'élevant.

Elle voyage (ainsi fait un beau rêve)
Sans autre but que de s'enfuir du sol ;
Une vapeur, un parfum la soulève,
Un rien l'entraîne ou ralentit son vol.

Dans un nuage, autrefois suspendue,
Elle voguait par l'éther en plein jour !
Du ciel tombée elle est au ciel rendue,
Elle remonte à son premier séjour.

Et c'est pour elle un souverain délice,
Fille de l'air, moins pesante que lui,
De l'explorer, et qu'elle plane ou glisse
De se fier à son subtil appui.

Miroir limpide et mouvant, toutes choses
Y font tableaux passagers et tremblants ;
Les monts lointains et les prochaines roses
Et l'infini se mirent dans ses flancs.

Sous le soleil dont tous les feux ensemble,
En s'y doublant s'y croisent ardemment,
Elle s'irise et rayonne, et ressemble
A quelque énorme et léger diamant.

Mais il suffit que près d'elle se joue
Une humble mouche, un flocon dans les airs,
Et soudain crève, tombe, et devient boue
La vagabonde où brillait l'univers !

La rêverie est de courte durée :
Frêle plaisir que la raison défend,
Elle est pareille à la bulle azurée
Qu'enfle une paille aux lèvres d'un enfant.

SULLY-PRUDHOMME,
De l'Académie Française.

LE NUMÉRO DU RÉGIMENT

Le vagabond est effrayant, et la campagne est magnifique.

C'est un de ses rôdeurs comme on en rencontre assez souvent au temps des moissons, et celui-ci a si mauvaise mine qu'on a dû le repousser de toutes les fermes où il est entré pour demander du travail. Le pied de frêne sur lequel il s'appuie a moins l'air d'un bâton de voyage que d'une trique de meurtrier ; et, sous le revers de sa veste de toile, encrassée de sueur et de poussière, il doit y avoir un ignoble numéro, imprimé à l'encre grasse, un matricule de bagne ou de prison.

Quel âge a-t-il ? Le malheur n'en a pas. Grand et sec, il marche avec la souplesse d'un jeune homme, et pourtant la rude moustache jaune qui traverse sa face boucanée grisonne déjà. En tout cas, il n'a pas honte de sa misère. Il a crânement campé en arrière son vieux feutre rongé par le soleil ; dans son visage couleur de cuir, ses durs yeux bleus étincellent d'audace ; et il va pieds nus pour ménager sans doute la paire de gros souliers à clous, bouclée sur son sac de soldat. Le pas ferme et la tête haute, ayant dans toute sa personne on ne sait quoi d'effronté et de militaire, l'homme suit un sentier très étroit, entre deux grandes pièces de blé, et les hauts épis lui viennent presque jusqu'à l'épaule.

Il ne sait pas où ce chemin le conduit.

Autour de lui, la plaine s'étend à perte de vue, déserte, immobile dans la grosse chaleur de juin.

A sa droite, des blés, des seigles, des avoines ; à sa gauche, des avoines, des seigles, des blés. Là-bas, seulement un long rideau de peupliers, vers lequel vole un corbeau ; et plus loin, beaucoup plus loin, les collines boisées d'un bleu tendre dans la brume grise de l'horizon.

L'homme suit le sentier monotone. Ici, la moisson foisonne de bleuets ; là, de coquelicots. Tout près de lui, un grillon crie plus fort que les autres, comme exaspéré. L'homme s'arrête ; le grillon se tait. Pas un nuage au ciel, où triomphe le soleil blanc de l'après-midi Le vagabond essuie alors son front couvert de sueur, avec sa manche, et levant la tête d'un geste brusque, il jette un regard sombre au ciel pur.

***

La veille, dans le gros bourg rural où il est arrivé vers le soir, il s'est présenté à toutes les portes, le feutre à demi soulevé, et il a demandé d'une voix rauque et humble :

"Est-ce qu'il y a une journée à faire, ici ?"

Partout, on lui a répondu, après un regard de haut en bas, dans lequel se voyait la méfiance du paysan ou l'effroi de la ménagère :

"Non..... Nous n'avons besoin de personne."

Il lui restait trois sous. Il a acheté un morceau de pain, et, tout en mangeant, il a continué son chemin, du côté du crépuscule.

Un ruisseau d'eau vive coulait au bord de la route. Il s'est mis à plat ventre et il a bu à même.

Puis, quand la nuit fut venue, —il a sauté une haie, s'est installé dans un champ avec son sac pour oreiller, et comme il était harassé de fatigue, il a dormi jusqu'au lever du soleil.

Ce qui lui manquait le plus, depuis trois jours qu'il était misérable, c'était son tabac.

Il s'éveilla dans l'erbe humide le corps tout engourdi, se leva avec peine, frissonna sous ses haillons et murmura sourdement : "N... de D.. !"

Puis il se remit en marche sur la grande route,—l'ancien "pavé du roi," qui traversait une forêt.

La matinée était délicieuse. Une fraîcheur embaumée sortait des profondeurs vertes. Sur les bords de la route, l'herbe des vaines pâtures, tellement pénétrée de rosée, qu'elle semblait pâle, était criblée de petites fleurs, des bois, blanc de lait, rose gris, lilas clair, toutes si pures ! Là-haut, à la cime des grands arbres, le soleil levant lançait dans les feuilles ses premières étincelles. A vingt pas devant le voyageur, deux joyeux lapins, la queue en trompette, montrant leur blanc derrière, traversèrent la route en quelques bonds et disparurent dans le fourré. Les oiseaux chantaient éperduement.

***

Le vagabond, lui, songeait à son horrible passé.

Enfant de l'hospice, élevé chez une nourrice, à la campagne il ne se rappelait guère de sa première enfance que ses tremblements de terreur de la vieille femme la main toujours levés pour un soufflet.

Pourtant, il avait grandi, garçonnet robuste, en glanant en ramassant du bois mort avec elle. Elle faisait peur à tout le monde, passait pour une jeteuse de sorts, croyait elle-même l'être un peu, avait d'étranges superstitions ; et, quand elle trouvait dans son poulailler un œuf moins blanc que les autres, elle l'écrasait de son sabot, persuadée qu'il contenait un serpent. Elle laissa l'enfant aller à l'école, où il apprit à lire, à écrire, à compter. Mais ses camarades, petits paysans aux joues rouges, pleins de soupe et de méchanceté, l'appelaient fils de sorcière. Détesté d'eux, il les détesta, et ce furent cent batteries, où il était heureusement pour lui, presque toujours le plus fort.

A quatorze ans,—sa vieille nourrice venait de mourir,—il n'aurait pas trouvé à s'employer dans le village, sans le voiturier qui venait d'entreprendre la correspondance du chemain de fer et qui avait besoin d'un galopin pour l'écurie. Il eut trois francs de gages par mois, la nourriture d'un chien, et coucha dans la paille. Haï des garçons de l'endroit, moqué des filles, passant pour un idiot parce qu'il était farouche et n'étant jamais aller à la ville, située à trois lieues de là il était ainsi devenu un grand et vigoureux jeune homme, quand la conscription l'avait pris et envoyé au 75e de ligne.

Les premiers temps au régiment, dire que c'était là ses seuls bons souvenirs ! Pour la première fois, ce paria, ce souffre-douleurs, avait connu le sentiment de l'égalité, de la justice. L'uniforme était trop épais en été, trop mince en hiver, mais tous les soldats le portaient ; "rata" de l'ordinaire soulevait le cœur bien souvent, mais les autres le mangeaient comme lui. A la chambrée, dans un lit tout près du sien, couchait, un vicomte qui s'était engagé après quelques fredaines.

On se tutoyait entre camarades. Ici,—quelle surprise !—un homme valait un homme ; et, pour s'élever au-dessus du niveau, pour sortir du rang, une seule vertu suffisait : l'obéissance. Il la pratiqua sans effort. Plus intelligent, moins illetré que la plupart des lourdauds à pantalons rouge, il avait gagné au bout de la première année de service ses galons de caporal ; au bout de la deuxième, sa sardine de sergent. Maintenant, les tourlourous mettaient les premiers la main au képi, quand ils le rencontraient dans les rues de la garnison.

***

Un instant d'ivresse, de folie avait suffi pour le perdre. Il commençait un nouveau congé ; il venait d'être nommé sergent-major. Un jour qu'il avait dans sa poche l'argent de la compagnie, trois verres d'absinthe, bus coup sur coup, par bravade, et un caprice insensé avaient fait de lui un voleur, un criminel. A partir de là, tout dans sa vie redevenait horrible. Dans un éclair de pensée, il se revoyait le dos voûté par la honte, devant les épaulettes et les croix d'honneur du conseil de guerre.

Puis c'étaient les interminables années au bataillon d'Afrique, le travail au soleil ardent sur les routes, la fièvre du silo. Il était sorti de cette fournaise et de cette infamie brûlé de la soif de l'alcoolique et grangrené de vice jusqu'au cœur.

Aucune chance non plus ; pas une bonne occasion. Son temps fait, il n'avait rencontré personne pour lui tendre la perche. Ouvrier par-ci, homme de peine par-là, il avait couru les chemins, vagabond poursuivi par son passé. Quand il souffrait trop de la faim, il commettait de petits vols, il "chapardait," comme en Algérie. La rude poigne de la justice lui était plus d'une fois retombée sur l'épaule.

Où était-il donc, il y a deux ans ? En prison. Et l'hiver dernier ? En prison encore. Et depuis trois jours, dans ce pays inconnu où il errait, il n'avait pas trouvé une journée à faire, en pleine moisson. Et il avait dépensé son dernier sou, mangé sa dernière croûte. Que devenir ? Que faire ?

L'homme, en suivant toujours la grand'route atteignit un carrefour. Une croix s'y dressait, une croix de mission,—avec un Christ en bois grossièrement sculpté, dont les pluies avaient effacé la peinture.

Il prit à gauche.

Deux cents pas plus loin, il vit une belle et blanche maison de campagne, séparée de la route par une pelouse et un large saut-de-loup. Une jeune femme, en peignoir bleu, s'abritant d'une ombrelle, parut sur le perron et appela un petit garçon qui jouait dans l'herbe avec un gros terre-neuve :

"Bébé ! Bébé !"

L'enfant courut vers sa mère, et le chien, soudain furieux, vint en trois bonds jusqu'au saut-de-loup, et aboya longuement après le sinistre voyageur.

Il montra le poing à cette maison de riches, où les fleurs matinales semblaient exhaler du bonheur, et, pris d'un besoin farouche de solitude, il se jeta dans un sentier, à travers la campagne.

C'était ainsi qu'il se trouvait dans cette grande plaine, au milieu des hauts épis, les jambes cassées de fatigue, le grondement de la faim dans les entrailles, seul, perdu, désespéré.

***

Tout à coup, un coq lança une claire fanfare. Une maison était proche. L'homme avait trop faim. Tant pis ! Il irait là pour mendier, pour voler, pour tuer, s'il le fallait. Il fit tournoyer son gourdin, hâta le pas, et, au bout du sentier qui tournait brusquement, se trouva devant une petite métairie.

Hardiment, il traversa la cour en effarant la volaille, se dirigea vers la maison, très basse et couverte en chaume, et mit la main au bouton de la porte vitrée, qui résista.

—"Holà !" cria-t-il de toute sa force ;—et, à quelques secondes d'intervalle, il répéta par trois fois : "Holà !"

Pas de réponse. Les gens du logis étaient allés, sans doute, travailler aux champs.

Le vagabond enveloppa sa main droite dans un vieux chapeau de feutre pourri, enfonça un carreau d'un coup de poing, tâta la serrure, qui s'ouvrait en dedans et n'était point fermée à clef, poussa la porte et entra dans la maison.

Il se trouvait dans une salle basse, évidemment la seule habitée du logis. Il y avait là le lit, la cheminée, la huche, le dressoir, la table, où traînaient une miche de pain, un couteau de cuisine et un paquet de tabac éventré ; enfin la lourde armoire de chêne, celle où le paysan cache son magot, sa poignée de louis

ou d'écus, dans un sac ou dans un vieux bas.

Pour la première fois de sa vie, l'homme venait de commettre une effraction, de risquer le bagne. Eh bien! il fallait aller jusqu'au bout.

Il prit vivement le couteau sur la table et s'approcha de l'armoire, pour la forcer. Mais tout près du meuble sur la muraille, un papier, dans un cadre de bois noir, attira son attention. Machinalement, il y jeta les yeux et lut d'abord ces mots imprimés : "75e régiment d'infanterie."

Il s'arrêta net.

C'était un certificat de libération délivré au nommé Dubois (Jules-Mathieu), caporal clairon à la 2e compagnie du 3e bataillon.

Ainsi, il allait voler un homme de son ancien régiment. Pas de son temps, non! La date du papier était récente. Mais n'importe!

Et voilà que le cœur remué, il hésite à faire le coup

—"Comme on est bête!" dit-il à demi-voix.

Soudain, son regard se reporte vers la table, où sont la miche et le tabac, et son parti est bien vite pris, au pauvre diable. Il coupe la miche par moitié, tire la pipe de sa poche et la bourre, —on peut emprunter cela à un camarade, pas vrai?—puis s'élançant hors de la maison, il reprend, en mangeant son pain, le sentier à travers les blés, le chemin de traverse, la grand'route; et quand il passe de nouveau, sa pipe allumée, devant le Christ du carrefour, il lui dit, avec une grimace gaie au coin de la lèvre, où rit un reste de la blague du soldat d'Afrique :

"Toi, mon vieux, c'est dommage que tu n'aies pas servi au 75e!... Sans cela, tu me ferais trouver du travail, ce soir, à l'étape."

FRANÇOIS COPPÉE.

Le Manitoba.

Mercredi, 7 Mai 1890.

LA SITUATION

Quand, en 1888, le parti libéral est arrivé au pouvoir à Manitoba, la majorité des nôtres s'est ralliée à lui. Nous ne suspectons pas les intentions de cette majorité : l'attitude qu'elle a prise depuis est la meilleure preuve qu'elle croyait promouvoir les intérêts de la province en général, les nôtres, ceux des Canadiens et des Métis français en particulier. Son erreur a été de croire en la parole, aux protestations de certains individus qui avaient pour unique but le pouvoir, la manipulation du trésor provincial.

Bien que nous soyions conservateur, que nous croyions, que le parti conservateur soit le seul qui ait compris les besoins du pays, sous tous les rapports, notre histoire depuis la confédération en fait preuve, nous nous sommes demandés quelquefois, si un changement n'était pas nécessaire, nous le faisions en toute bonne foi.

Malgré les bonnes intentions, le parti conservateur avait commis certaines fautes de détail et d'appréciation. Le vieux dicton : "c'est le propre de la nature humaine, que de se tromper," est surtout vrai en politique.

Le parti conservateur était au pouvoir depuis l'entrée de la province dans la confédération. Ayant eu à tout organiser, tout créer ici, il est plus que facile de comprendre les erreurs qu'il a pu commettre, les mécontentements qu'il a pu soulever et aussi comment l'on a pu prêter l'oreille aux paroles mielleuses, aux grands cris, soit disant patriotiques du parti libéral. A l'entendre nous marchions à une ruine certaine. Tout le mal qui nous arrivait de toute source, provenait du parti conservateur. La corruption régnait en maîtresse, disait-on, dans les bureaux publics, mais nous, nous n'avons pas assez entendu, qu'une des graves fautes reprochée aux conservateurs était la jouissance des droits relatifs à notre langue et à nos écoles.

En janvier 1888, on ne nous faisait pas ce reproche ouvertement, ni même tacitement. Nous devions avoir plus que l'on ne nous avait jamais donné. Il s'élevait à l'horizon politique une administration libérale, une vierge, que l'on nous passe l'expression, dont la pureté devait effacer les hideurs du passé.

Nous l'avons depuis plus de deux années cette fameuse vierge, mais que de changement! Aujourd'hui, ce n'est plus qu'un graillon, une manitorne, prostituée entre les bras des valets de Jos. Martin, qui se nomment Greenway, Smart, McMillan et McLean.

Dans cette compagnie, elle a forfait à sa parole nous promettant la sauvegarde de nos droits. Elle a menti à la province en lui promettant justice pour tous, honnêteté dans toutes ses transactions; menti à ceux qui avaient le plus travaillé à la monter à son piédestal, parce que ceux-là étaient honnêtes et qu'ils n'ont pu souffrir son ignominie sans récrimination.

Enfin, nous qui avons vécu ici, à Manitoba, depuis que nous sommes entre les mains de Martin, savons ce qui a eu lieu. Est-il dans tout l'Empire Britannique une contrée où l'on ait plus méprisé les droits publics et privés? Il n'y a ici que la volonté d'un homme qui fasse loi : c'est celle de Joseph Martin. Les fantaisies de cet homme sont au-dessus de la loi; nous devons nous y conformer. Et nous sommes dans un pays anglais, dans un pays où le *fair play* devrait exister de rigueur!..

Le redressement de nos griefs, il nous le faut, et vite; et nous l'aurons, parce que, aujourd'hui, nous ne sommes plus qu'un nous ne savons plus qui sont responsables des torts du passé—et nous ne voulons pas le savoir. Aujourd'hui, nous sommes avant tout catholiques, et M. Martin et ses valets ne pourront pas nous le faire oublier!

NOTES D'OTTAWA

[Spécial au *Manitoba*.]

5 mai 1890.

On croyait la semaine dernière que le Parlement serait prorogé cette semaine, mais il reste tant à faire encore qu'il n'est pas probable que cette prorogation se fasse avant le milieu de la semaine prochaine.

***

La nouvelle loi des banques et les estimations budgétaires ont fait le sujet des débats les plus importants aux communes, à part, cependant, la motion Charlton sur la question des biens des Jésuites, qui a donné lieu a une discussion encore cette fois. Charlton est un des *nobles treize*, les fondateurs du parti des *Equal Rights*, et cherche à rivaliser avec son ami de cœur McCarthy. Sa proposition de cette année était une condamnation de la ligne de conduite du gouvernement fédéral, qui, suivant Charlton, aurait du soumettre la loi Mercier à la Cour Suprême, afin d'en faire déclarer la validité. Le vote n'a pas été aussi écrasant que l'an dernier, 130 contre 32. Ainsi les treize ont trouvé des admirateurs, 6 conservateurs et 26 libéraux ont appuyé la proposition Charlton. Blake et McCarthy ont fait cause commune, cette fois-ci, au grand ébahissement de la chambre.

***

Par une motion proposée par M. Blake, la chambre des communes s'est prononcée en faveur d'une cour pour décider la constitutionnalité des actes passés par les législatures, avant l'intervention du gouverneur-général par voie de désaveu.

***

Il y a eu un débat bien important, au sénat, soulevé par le projet de loi pour amender la constitution du Nord-Ouest. L'hon. M. Girard, qui ne manque pas une occasion de servir la cause de nos compatriotes de ces vastes territoires, a proposé une série d'amendements aux limites des divisions électorales, afin de permettre à nos nationaux d'élire des députés de leur choix au conseil de ces territoires.

Voici l'amendement proposé par l'hon. M. Girard, appuyé par l'hon. M. de Boucherville :

"35. Les numéros 15, 16, 17, 18 et 19 de "l'annexe du dit acte modificatif sont par "le présent amendés et remplacés par les "suivants :

"15. Le district électoral de Saint-Albert "comprendra cette partie du district pro-"visoire d'Alberta, bornée au nord par la "frontière septentrionale du dit district "provisoire d'Alberta, à l'est par une ligne "tirée entre les rangs dix et onze, à l'ouest "du quatrième méridien initial du système "d'arpentage des terres fédérales; de la "dite frontière septentrionale du district "provisoire d'Alberta à la ligne qui sé-"pare les townships soixante et cinq et "soixante et six; de là vers l'ouest en sui-"vant la ligne entre les townships soixante "et cinq et soixante et six à l'intersection "de la ligne entre les rangs vingt et vingt "et un à l'ouest du quatrième méridien "initial; de là vers le sud en suivant la "ligne entre les rangs vingt et vingt et un "à l'ouest du dit quatrième méridien ini-"tial au point où la branche septentrionale "de la rivière Saskatchewan traverse cette "ligne; de là dans une direction sud-ouest "en suivant le cours de la dite branche "nord de la rivière Saskatchewan à un "point où elle intersecte la ligne entre les "townships cinquante-trois et cinquante-"quatre; de là vers l'ouest en suivant la "ligne entre les townships cinquante-trois "et cinquante-quatre à la ligne entre les "rangs vingt-quatre et vingt-cinq à l'ouest "du quatrième méridien initial; de là vers "le sud à l'intersection de la ligne entre "les townships cinquante-deux et cin-"quante-trois; de là vers l'ouest de la dite "ligne entre les rangs vingt-quatre et "vingt-cinq à l'ouest du quatrième méri-"dien initial au cinquième méridien ini-"tial; de là vers le nord en suivant la "ligne du cinquième méridien initial à la "ligne entre les townships cinquante-trois "et cinquante-quatre; de là vers l'ouest "à partir du dit cinquième méridien ini-"tial en suivant la ligne entre les town-"ships cinquante-trois et cinquante-quatre "jusqu'à l'intersection de la ligne entre "les rangs six et sept à l'ouest du cin-"quième méridien initial; de là vers le "nord depuis le dernier point à la ligne "entre les rangs six et sept à l'ouest du "cinquième méridien initial jusqu'à la "frontière septentrionale du district provi-"soire de Saskatchewan, et le district "électoral élira un membre.

"16. Le district électoral d'Edmonton "comprendra cette partie du district pro-"visoire d'Alberta, bornée au nord p... "frontière septentrionale du dit di... "provisoire, et au sud par la douzi... "ligne de rectification du système d'arp... "tage des terres fédérales, excepté cet... "partie du dit district provisoire ci-devan... "décrite comme district électoral d'Alber-"ta, et le district électoral d'Edmonton "élira un membre.

"17. Le district électoral de Batoche "comprendra cette partie du district pro-"visoire de Saskatchewan bornée à l'ouest "par la ligne entre les rangs onze et douze "à l'ouest du troisième méridien initial du "système d'arpentage des terres fédérales; "au nord par la frontière septentrionale du "district provisoire de Saskatchewan; au "sud par la frontière méridionale du dit "district provisoire, et à l'est par le troi-"sième méridien initial à partir de la fron-"tière septentrionale du dit district provi-"soire de Saskatchewan à un point méri-"dional où la branche sud de la rivière "Saskatchewan traverse le dit troisième "méridien initial; de là en suivant vers "l'est la dite branche sud de la rivière "Saskatchewan, à partir du point d'inter-"section de la dite branche sud de la ri-"vière Saskatchewan, la ligne entre les "rangs vingt-six et vingt-sept à l'ouest du "second méridien initial, à la frontière "méridionale du dit district provisoire de "Saskatchewan, et le dit district élira un "membre.

"18. Le district électoral de Prince-Al-"bert comprendra cette partie du district "provisoire de Saskatchewan, bornée à "l'Ouest par la frontière orientale de Ba-"toche, au nord par la frontière septentri-"onale du district provisoire de Saskat-"chewan, au sud par la ligne de division "des townships quarante-sept et quarante-"huit, de la frontière orientale au district "oriental de Batoche à la frontière orien-"tale du dit district provisoire de Saskat-"chewan, et à l'est par la frontière orien-"tale du district provisoire de Saskatche-"wan; et le dit district électoral élira "deux membres.

"19. Le district électoral de Kinistino "comprendra toute cette partie du district "provisoire de Saskatchewan située à l'est "de la frontière orientale du district élec-"toral de Batoche et bornée au sud par la "frontière méridionale du district électoral "de Prince-Albert ci-dessus décrit; et le "dit district électoral élira un membre."

En faisant cette proposition, qui aurait assuré à nos amis de Saint-Albert et de Batoche, la faculté d'élire des députés plus à leur choix, l'hon. M. Girard a fait un discours patriotique que je vous engage à reproduire dans votre journal. Malheureusement il a été impossible de faire accepter cet amendement, mais l'hon. M Abbott, au nom du gouvernement à promis de rectifier l'injustice à la prochaine session.

***

La proposition de l'hon. M. Bellerose, au sénat, d'empêcher la législature du Nord-Ouest de décider dans quelle langue se fera sa procédure, a été rejetée. Les hons. MM Armand, Baillargeon, Bellerose, Chaffers, Girard, McMillan et Paquet, seuls votant en faveur. Parmi les sénateurs qui ont voté contre cette proposition sont les hons. MM. Bolduc, de Boucherville, Casgrain, de Blois, Guévremont, Lacoste, Lougheed, Masson, Pelletier, Perley, Robitaille, Ross et Sutherland.

***

Lorsque le projet de loi pour amender la loi criminelle est venu sur le tapis au sénat, l'hon. M. Abbott, au nom du gouvernement, voulut introduire une clause par laquelle le procureur-général de Manitoba aurait eu le pouvoir de placer en dehors de l'école de réforme, un enfant condamné à cette institution; mais l'hon. M. Girard s'opposa à cette clause, obtint l'ajournement du débat ce jour-là, puis le retrait de la clause le lendemain. M. le sénateur a bien fait de ne pas permettre de donner un pouvoir aussi absolu à un homme en qui personne ne peut avoir confiance.

***

L'hon. M. Prendergast est parti pour retourner à Saint-Boniface, après avoir visité Ottawa, Québec, Montréal et Toronto.

LA LOI DES ECOLES

Bien qu'en force depuis jeudi dernier, la loi des écoles n'a encore produit aucun effet désastreux.

Les commissaires d'écoles catholiques continuent d'agir sans tenir compte des ordres du procureur général Martin. Il a pris l'offensive, il lui faudra la continuer.

ASSOCIATION D'EPARGNE DE SAINT-BONIFACE

La population de cette ville a bien compris la nécessité d'une caisse d'épargne, puisque lundi, 5 mai, on a déposé au comptoir de l'*Association d'Epargne* de Saint-Boniface, la jolie somme de $463.10. et cela dans l'espace de deux heures seulement.

Nul doute que lundi prochain, 12 mai, un plus grand nombre de déposants se procureront des livrets de la Caisse d'Epargne, et que l'association rendra facile aux petites bourses comme aux grandes l'économie si nécessaire de nos jours. D'ailleurs, c'est le but de l'association, établie sous le patronage de Mgr l'Archevêque de Saint-Boniface, et l'administration est toute dévouée pour assurer l'existence de cette institution.

Le bureau est ouvert tous les lundis, de 7 à 9 heures p.m., chez M. Kéroack, libraire, rue Dumoulin.

Les sommes de 5 cents et au-dessus sont reçues, et un bonus de 5 centins est demandé en délivrant le livret pour frais d'administration.

SOCIÉ...

t
ti
vo
et
tant
Boni
Révér
l'Hôpit
l'établis.
que chac
M. le cu
cution au
sentie expo
ritoire dont
Puis on s
où une jeune
dames une c
verser des larn
Sa Grandeur
les dames et leu
paroles d'enco
pour clore l'ass
chanté à la mais
Comme Mgr l'A
saurions trop loue
té de ces dames à s
ment, les sacrifice
Charité. Sœurs d
réellement le mot ... ces
femmes, quand il s'agit du soin d'un hôpital, Sœurs de la Charité, elles le sont là surtout. On ne demande pas au patient quelle est sa religion, quelle est son origine; son passé il le garde pour lui. Il souffre, c'est son certificat d'admission. La louange de ces épouses du Christ n'est plus à faire, l'entreprendre ne serait que des redites inutiles. Cependant cette charité pour s'exercer a besoin d'une alimentation, c'est ce que les dames de l'Association ont entrepris.

Il serait à désirer que dans chaque centre catholique de la province, l'on tâchât de recueillir des aumônes pour tant de pauvres déshérités qui viennent se réfugier à l'hôpital. Rien n'est refusé; la plus petite obole additionnée finit par devenir très efficace, et l'Hôpital de Saint-Boniface est une œuvre nationale, dirons-nous, car on y reçoit des malades venant jusque des Territoires du Nord-Ouest.

Aidons donc les dames de la nouvelle association.

On nous dit que plusieurs dames protestantes ont voulu se joindre aux catholiques pour favoriser l'œuvre qui maintenant est établie sur des bases assez solides pour en garantir le succès.

Les assemblées auront lieu chaque premier vendredi du mois, alternativement à Winnipeg et à l'Hôpital de Saint-Boniface.

Encore une fois, encourageons cette œuvre.

E. B.

INCENDIE DE L'ASILE DE LA LONGUE-POINTE, QUE.

Le télégraphe nous apporte une terrible nouvelle. Hier, vers midi, l'Asile Saint-Jean de Dieu, à la Longue-Pointe, Qué., devenait la proie des flammes. Plus de mille patients étaient internés dans cette maison de santé. Le feu se propageant avec une rapidité effrayante, on peut difficilement se faire une idée de la scène terrible qui a dû se dérouler.

Les dépêches disent qu'il y a eu plus de cent personnes brûlées vivantes. Il faudra attendre pour savoir au juste à quoi s'en tenir. Nous reparlerons la semaine prochaine de ce terrible sinistre.

Choses et Autres

—Les moineaux étaient inconnus en Amérique jusqu'en 1850, époque à laquelle on importa d'Angleterre huit couples.

Ce premier essai n'ayant pas réussi, on en fit un second quelques années plus tard.

Cette fois on ne réussit que trop: les moineaux sont maintenant le plus grand fléau des récoltes. Ces oiseaux sont si prolifiques que l'on n'évalue pas à moins de 275 millions le nombre produit par un seul couple après une période de dix ans.

—Une commission de la chambre des communes vient de faire, en Angleterre, une lamentable constatation. Le nombre des cas de folie augmente dans une effrayante proportion. En 1852, la statistique ne recensait dans le Royaume-Uni que 50,000 fous; en 1862, on était déjà à 55.525; en 1872, à 77,013; en 1882, à 98,871, et en 1889, à 111,979; de sorte que, par rapport à la population, la proportion est passée de 1,60 par 1,000 à 2,9.

—Le succès du pont gigantesque qui vient d'être jeté sur le Forth, a stimulé le zèle et l'imagination des ingénieurs de par le monde.

Voici que des ingénieurs français viennent de former un syndicat pour jeter un pont sur le Bosphore entre la Roumélie et Anodoli-Hissar.

Le pont, sur ce plan, a une lon-
gu... de 800 mètres, présentant une
se... plus longue de moitié
m... considé-
rabl... ayant
une ... Rien
de déf... glé encore au
sujet de ... mais il est tout
probable q... entrepreneurs ob-
tiendront ... concessions qu'ils de-
mandent, ... ainsi l'Europe et
l'Asie ser... tôt reliées par un
pont de ch... fer.

—Un of... mand vient de
publier s... ations de l'Al-
lemagne ... la Russie, une
...hure qui est l'objet de nom-
...x commentaires. L'écrivain
...tre convaincu qu'un conflit
...les deux puissances est véri-
... Il prétend que la Baltique
... mer allemande, et il rap-
... conversation entre le czar
...funt empereur Frédéric,
...elui-ci était encore prince
...u cours de cette conver-
...r dit que la Baltique
...s une cause de que-
...Russie et l'Allemagne
... constante pour le
...ix.

...rrible est arrivé à
... Beauce. Pascal
... dormait pen-
...dredi dernier,
..., avec sa pe-
... et son petit
...e feu prit à
...Jadeau s'é-
...foqué par
...t garçon
...t de sa
... mate-
...nt em-
...Ce n'est
...ne qu'il
...ait en-
...me ins-
...ra sur
... est
...sont le
...out calciné.

—...avocat N. H. Meagher, C. ..., de Halifax, vient d'être nommé juge de la cour suprême de la Nouvelle-Ecosse, à la place de feu le juge Smith. Le nouveau juge est un Irlandais catholique.

—La construction la plus élevé en Europe sera certainement le refuge que le club alpin d'Italie a décidé de faire bâtir à une altitude de plus de treize mille pieds sur le versant méridional des Alpes.

Les religieux du saint Bernard, en Suisse ont leur établissement à 7,419 pieds et l'observation du Pic du Midi est à 8,610 pieds d'altitude.

Disons à ce propos que la ville de Posoli, une des principales de la Colombie, possède encore 30,000 habitants passant leur vie à une altitude de 13,000 pieds. Enfin les chercheurs d'or de Thok-Jalonnes, dans le Thibet, dressent chaque hiver envrion 6,000 tentes à une altitude de 19,000 pieds.

—Monseigneur Jacques Janvier Vinet, prêtre, chapelain secret de Sa Sainteté Pie IX, est décédé vendredi à Saint-Janvier, Sault-au-Récollet.

—Dans une lettre adressée à une importante maison commerciale de Québec, Mgr Bossé attire de nouveau l'attention sur la condition misérable de la population de la côte du Labrador. Il dit que 146 personnes ont récolté, cette année, 2,029 barils de patates et 289 barils de navets. Encore, ce résultat n'a été obtenu qu'avec beaucoup de difficultés, faute d'instruments de culture et à cause des vers et des sauterelles. Il exprime l'espoir que le gouvernement enverra sur la côte un médecin résident dont le besoin se fait sentir tant pour la population que pour le marin.

—Un câble canadien sera bientôt posé à travers l'Atlantique, d'Irlande à la province de Québec, sur la côte du golfe Saint-Laurent, à travers le détroit de Belle-Ile La compagnie a déjà fait un contrat avec une maison de Londres pour la pose du câble, et la fourniture du matériel. Ce câble coûtera $250,000 de moins que n'a coûté le câble Mackay-Bennett.

JOLI MARIAGE

Nous avons été témoin d'un joli mariage ce matin à la cathédrale. M. Charles Adjutor Lemieux, de la maison Anderson & Lemieux, marchands de Winnipeg, conduisait à l'autel Melle Donalda Guilbault, fille de M. Médard Guilbault, de cette ville. La bénédiction nuptiale fut donnée par M. le curé Messier qui officia ensuite à la messe. Madame R. Guilbault présidait à l'orgue où il y avait un chœur nombreux.

De riches cadeaux furent présentés à l'heureux couple par leurs amis, entre autres par MM. E. Guilbault, G. Fortin, H. Chabot, A. Gareau, J. C. Auger, M. Cyr, H. Royal, J. F. Prud'homme, M. et Mme H. Béliveau, M. et Mme C. D. Anderson, M. et Mme R. Guilbault, M. et Mme N. H. Houde, M. Mme et Melles Gosselin, M. et Mme Mager, M. et Mme J. Bédard, Melle Mager et Melle Lund.

Les nouveaux époux partent ce soir pour l'est. Nous leur souhaitons un heureux voyages et parfait bonheur.

MARIAGE

HAMEL—GAUTHIER—A la Rivière-aux-Roseaux, le 23 avril, M. Ovide Hamel, de Saint-Jean-Baptiste, conduisait à l'autel Melle Marie-Pauline Gauthier, fille de M. J. B. Gauthier, de la Rivière-aux-Roseaux. La bénédiction nuptiale à été donnée par M. l'abbé Fillion, curé de Saint-Jean-Baptiste.

Nos meilleurs souhaits à l'heureux couple.

DECES

LÉVÊQUE—En cette ville, le 5 courant, à l'âge de 1 mois et dix jours, Marie-Isabelle-Rosalie, enfant de M. Alfred Lévêque.

POOR COPY

PERSONNEL

M. Joseph Gagné est allé en promenade à Saint-Paul, Minn.

M Joseph Pion, est arrivé de La-Broquerie pour se fixer au milieu de nous. Il doit s'occuper de la manufacture de brique en notre ville.

M. Alphonse Jean, de Keewatin, Ont., étant assez sérieusement malade, est arrivé dimanche en cette ville pour passer quelque temps dans sa famille.

M. Alfred Gareau, autrefois de Winnipeg, est arrivé d'Ottawa hier.

M. l'abbé N. Pelletier, curé de Saint-Joseph, Man., est dans notre ville.

Le Rév. Père Camper, supérieur-vicaire des Oblats de l'archidiocèse de Saint-Boniface, arrivé ici lundi, est parti hier soir pour Portage du Rat, dans l'intérêt des missions de ce côté-là. Il sera de retour vendredi

Sa Grandeur Mgr Taché est toujours dans un état de santé fort précaire. Depuis la semaine dernière le mieux éprouvé a été peu sensible.

M. James E. P. Prendergast, M. P. P., est de retour de son voyage dans Ontario et Québec depuis hier.

C'est à tort que des journaux ont dit qu'il avait fait ce voyage à la demande de la section catholique du bureau d'éducation. Tel n'est pas le cas, mais il n'en est pas moins vrai, naturellement, que M. Prendergast a dû s'occuper de la question des écoles pendant son séjour à à Ottawa.

M. Prendergast a été malade pendant son voyage et paraît encore bien fatigué.

Affaires Municipales

CONSEIL DE VILLE.

Procès-verbal de la neuvième séance du huitième conseil de la ville de Saint-Boniface, étant un ajournement de la huitième séance, tenue vendredi le 2ème jour de mai A.D. 1890.

Présents: Son honneur le maire au fauteuil et MM. les conseillers Bédard, Béliveau, Joyal, Lauzon & Pelletier.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et confirmé.

Le greffier dépose sur la table les communications et comptes suivants: Un rapport de l'inspecteur des travaux publics sur le coût approximatif des trottoirs à faire et à réparer, compte de H. F. Despars, $7.65

M. le conseiller Lauzon présente le 2ème rapport du comité des travaux publics qui se lit comme suit:

2ème rapport du comité des travaux publics, M. le conseiller Lauzon président, et MM. les conseillers Bédard et Joyal: "Votre comité recommande que la somme de $300.00 soit mise à la disposition du comité des travaux publics pour faire certains trottoirs et réparer les autres; votre comité recommande aussi que vu que ce sont presque tous des vieux trottoirs, votre comité ne croit pas qu'il soit avantageux pour la ville de demander des soumissions; votre comité recommande le paiement du compte de H. F. Despars, $7.65.

Proposé par M. le conseiller Lauzon, appuyé par M. le conseiller Joyal, que le 2ème rapport du comité des travaux publics soit accepté. Agréé.

Proposé par M. le conseiller Joyal, appuyé par M. le conseiller Lauzon, que M. Joseph Letendre soit nommé gardien d'enclos de la ville de Saint Boniface, pour l'année 1890 et qu'il soit notifié en conséquence. Agréé.

Proposé par M. le conseiller Bédard, appuyé par M. le conseiller Joyal, que le président et l'inspecteur des travaux publics soient autorisés à acheter le bois là où il est à meilleur marché. Agréé.

Proposé par M. le conseiller Bédard, appuyé par M. le conseiller Béliveau, que la séance se lève et la séance est levée.

ON NE COMPTE PAS QUAND ON AIME

Nous ne faisons l'aumône que quand nous sommes touchés de la misère du pauvre qui tend la main et encore quand nous aimons celui qui demande.

Un cultivateur, courbé sous le poids du malheur qui venait de le frapper, était un jour sur le traversier de Montréal à Laprairie. Il se plaignait à tous ceux qui voulaient l'écouter, et peu à peu son histoire intéressait tous ceux qui l'entouraient, et il commença à redire sa triste narration. Dans la dernière tempête qui est passée chez nous, le tonnerre est tombé sur mes bâtiments, et a tout brûlé: ma récolte, mes chevaux, tout enfin, je n'ai plus rien! Et ce pauvre malheureux pleurait. Plus d'un pleuraient avec lui. Tout le monde de dire: Que c'est pénible! Ce pauvre homme! Quel dommage!! L'un d'eux plus touché et plus hardi que les autres, prend son chapeau, et après y avoir mis son aumône de $5.00 se tourna du côté de ses compagnons et en leur tendant son chapeau il disait: Pour combien cela vous touche-t-il? Moi, ça me touche pour $5.00, et répétant cette question à chacun de ses compagnons, il remit au pauvre malheureux une assez jolie somme.

Associés de la Propagation de la Foi, armez-vous du même zèle que cet homme, et vous demanderez avec persévérance l'écu de la Propagation.

∴

Une courageuse mère de famille avait huit enfants, qu'elle vêtait et nourrissait tous les jours. Comment faites-vous? lui demandait sa voisine qui passait une bonne partie de son temps à babiller. Comment faites-vous? Moi, je n'en ai que deux et c'est tout ce que je puis faire? Ma chère amie, répondit l'autre: je les aime et vous savez, quand on aime on ne compte ni travail, ni peine. Belle réponse pour les Dames qui s'occupent de la Propagation de la Foi. Rappelez-vous que les pas, les déboires, les désagréments sont tous comptés.—*Communiqué.*

Chronique Locale.

—C'est demain la Fête des Arbres.

—On parle de construire une nouvelle salle d'opéra à Winnipeg

—Les examens universitaire doivent commencer lundi prochain à Winnipeg.

—Les Sœurs de l'Hôpital nous prient de remercier M. F Mondor pour un don de poisson frais.

—Demain, Fête des Arbres, étant un jour de fête publique, le bureau de poste sera ouvert de 11.15 heures à 12.30, et de 5.30 heures à 7.

—Le système de 9 heures de travail a été inauguré jeudi soir. Les commis, avec fanfare en tête, ont paradé dans les rues de Winnipeg.

—La farine ayant subi une hausse de 50 cents par cent livres, M. Gosselin désire faire savoir à ses pratiques qu'il ne donnera plus que 14 pains par piastre.

—Le jury dans la poursuite pour libelle Ashdown vs le *Free Press* a rendu un verdict de $500 en faveur du demandeur. Il y aura appel et la cause sera poussée jusqu'au bout.

—A partir du 1er mai, M. Bégin, boucher, pourra fournir de la glace aux résidents de la ville. Pour viande à bon marché c'est aussi là qu'il faut aller. 3i.26

—La farine continue toujours de hausser et dernièrement a fait un saut considérable et même il est probable qu'il y aura encore une hausse. La cause, d'après le jou nal du commerce, est que, d'abo le nouveau droit sur les marcha dises américaines, font qu'il y a c grandes demandes sur les marché de l'est, et le manque de blé sur le marchés d'Europe. C'est vraimen malheureux de voir une marcha dise que tout le monde emploie ê si dispendieuse, c'est pourquoi v .e ez faire attention ou vous ach r.z, car les temps sont si c Nous vous conseillons donc d pas acheter avant de venir voir prix, et soyez assurés que nous ferons toujours un plaisir de renseigner. Donc n'oublie l'adresse. Vous n'y perdre de venir voir nos prix, car il e de connaître le marché, 24 Principale, Anderson & Lemieu.

Chronique de la Province.

Notre-Dame de Lorette,

3 mai.—M. F. Phaneuf est à se faire bâtir une jolie résidence près de celle de M. D. Pelletier. M. Aug. Gauthier a la conduite des travaux.

—M. Michel Toupin, notre cordonnier, se fait aussi construire une jolie maison sur une terre dont il a fait l'acquisition.

—M. Elie Dubois, forgeron, a acheté une partie de la terre de M. Philippe Desorcy.

—M. Maxime Dufault, qui est arrivé ici l'automne dernier, a acheté une terre de M. Elzéar Lagimodière, et est à se faire construire une maison.

—M. Oscar Dubois a acheté une terre située vis-à-vis l'école de l'arrondissement de l'ouest.

—Tous nos cultivateurs sont très occupés à leurs semailles. On est plein de l'espoir d'une abondante récolte.

Royal.

1er mai.—Le conseil municipal de Saint-Norbert doit construire un bac chez M Pierre Delorme, à Royal. Cette amélioration sera bien vue du public en général, et surtout des cultivateurs du côté est de la rivière Rouge, qui ont l'intention de porter du lait à la fromagerie dont les opérations doivent commencer ces jours-ci.

Avisest par les présentes donné qu'il y aura assemblée générale de l'Association dimanche, le 11 mai 1890, à 2 heures p.m., dans la salle du conseil de ville, afin de décider de la manière dont sera célébrée la fête nationale cette année.

Par ordre,

J. F. PRUD'HOMME,
Sec.-Arch. A. St-J.-B. de M.

MUNICIPALITE de SAINTE-ANNE.

AVIS.

Avis est par le présent donné que le Rôle d'Evaluation pour l'année 1889 a été adopté pour l'année 1890.

Aussi que la Cour de Révision sera tenue à la Salle du Conseil, lundi, le 2 juin 1890 pour entendre toute plainte qui pourrait être portée contre le dit Rôle.

Daté à Sainte-Anne, ce 18ème jour d'avril 1890.

L. G. GAGNON,
Sec.-Trésorier de la Municipalité de Sainte-Anne.

31.23.4.90



CONTRATS DE LA MALLE.

DES SOUMISSIONS cachetées faites séparément et adressées au maître-général des postes seront reçues à Ottawa, jusqu'à vendredi le 23 mai prochain pour le transport des malles de Sa Majesté, sur contrat pour quatre ans, pour chacune des routes suivantes, à partir du 1er juillet prochain

Ossowo, Poplar Point, deux fois par semaine, distance calculée: 7 milles.

Portage du Rat et gare du chemin de fer vingt-quatre fois la semaine, distance calculée, ¼ de mille.

Rosser et gare du chemin de fer, douze fois la semaine, distance calculée, ¼ de mille.

L'on peut se procurer des avis imprimés contenant plus amples informations quant aux conditions des contrats ci-dessus, et des formules de soumissions en blanc aux bureaux de poste au terminus des routes respectives et à ce bureau.

W. W. McLEOD,
Inspecteur des postes.

Bureau de l'inspecteur des postes,
Winnipeg, 11 avril 1890.

3in 16.4. 90



SOUMISSIONS.

DES SOUMISSIONS cachetées, marquées "Provisions et luminaire pour la Police à Cheval," et adressées à l'Hon. Ministre des Chemins de fer et Canaux, Ottawa, seront reçues jusqu'à midi de mardi, le 3 juin 1890.

On pourra obtenir des formules imprimées de soumission, contenant tous les renseignements quant aux articles et les quantités approximatives requis, en s'adressant à aucuns des postes de la police à cheval dans le Nord-Ouest ou au bureau du soussigné.

Aucune soumission ne sera reçue à moins d'être faite sur ces formules imprimées.

On ne s'engage d'accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque accepté par une banque canadienne, pour une somme égale à dix pour cent de la valeur totale des articles offerts, lequel chèque sera confisqué si le soumissionnaire refuse de signer le contrat sur demande de se faire, ou s'il néglige de compléter le service entrepris. Si la soumission n'est pas acceptée le chèque sera remis.

Il ne sera rien payé aux journaux qui publieront cette annonce sans y avoir été d'abord autorisés.

FRED. WHITE,
Contrôleur,
P.C.N.O.

Ottawa, 22 avril 1890. 2i 30.4.90

AGRICULTURE

VALEUR DU SON POUR UNE VACHE

D'après une autorité compétente, une livre de son de blé fait donner à la vache 17 pour cent plus de lait qu'une livre de *moulée* de blé-d'inde qui coûte deux fois plus cher ; le blé-d'Inde cependant rend le lait plus riche ; d'un autre côté, le son rend le fumier de la vache plus riche en principes fertilisants que le blé-d'Inde.

Ces lignes doivent encourager les cultivateurs qui ont le bon esprit de donner du son à leurs vaches pour qu'elles rendent plus de lait, de continuer de soigner ainsi. Ils retirent par là double profit : beaucoup de lait et un riche engrais qui contribuera à rendre leurs fermes de plus en plus fertiles.

LE JARDIN D'UNE BONNE MÉNAGÈRE

Je connais une bonne ménagère qui met un point d'orgueil à manger des légumes de son jardin longtemps avant toutes ses voisines ; pour cela, dans le mois de mars et d'avril, elle garnit les châssis de sa maison les plus exposés au soleil de pots, de boîtes de toutes sortes, elle emploie jusqu'à des coquilles d'œufs. Dans ces receptacles elle sème les graines de légumes qu'elle veut transplanter de bonne heure. Aussitôt que la terre est prête, elle fait ses transplantations, et, quand ses voisines commencent à semer, l'on peut dire qu'elle est à la veille de récolter.

CULTIVATEURS INSTRUISEZ-VOUS

Cultivateurs, instruisez-vous. "Mais nous ne savons pas lire," me répondent un grand nombre d'entre vous. N'importe, instruisez-vous : si vous le vouliez, vous pourriez devenir très savants dans votre état ; vous avez toujours ouvert devant vous le plus anciens des livres, le plus universel, le plus instructif, vous pouvez toujours lire dans le *grand livre de la nature*.

Il ne faut pas croire que ce sont les livres seuls qui rendent savants ; sauriez-vous mot à mot tous les livres d'agriculture de l'univers que vous feriez un pauvre agriculteur ; si vous ne joignez pas à ces connaissances théoriques, une grande pratique.

Les livres renferment les expériences, les recherches, les observation des savants, des cultivateurs pratiques désireux de s'instruire ; c'est un trésor accumulé depuis des siècles de connaissances qui peut vous rendre d'immenses services. Mais cela n'empêche pas que vous puissiez vous-même grossir ce trésor par une profonde observation de tous les jours des choses qui vous entourent.

C'est cet esprit d'observation qui fait le bon cultivateur ; si vous le développez chez vous à son plus haut point, vous vous instruirez, quand bien même que vous ne sauriez pas lire.

Malheureusement, beaucoup de cultivateurs sont très apathiques sur ce point ; ils font comme leurs voisins qui labourent, qui hersent, qui soignent leur bétail, comme le faisaient leurs pères il y a trente ans. S'ils réussissent dans leurs opérations, tant mieux ! s'ils échouent, c'est dû à la lune, ou bien encore parce que le vent a mal tourné le jour de la Passion, et aussi parce qu'ils n'ont pas de chance, etc.

M'est avis que si tous les cultivateurs se demandaient *pourquoi*...... plus souvent et plus sérieusement, ils seraient tous plus riches et plus prospères.

LA PLANTATION DES ARBRES

C'est le temps de planter et de tailler les arbres ; quelques remarques à ce sujet ne sont pas hors de propos aujourd'hui.

1o Il vaut mieux planter un tout jeune arbre qui est presque d'une reprise certaine que d'en planter un gros qui court toujours plus de risque de ne pas *reprendre* du tout.

2o En arrachant vos arbres, prenez avec les racines une motte de terre aussi grosse que possible ; évitez de mutiler trop les racines ; taillez avant de planter, proportionnez le nombre des branches avec celui des racines ; si votre arbre a beaucoup de racines laissez quelques branches, s'il en a peu, taillez plus fortement.

3o Il est surtout deux choses qui sont fatales aux arbres nouvellement plantés ; l'exposition des racines au soleil et par là leur dessèchement avant la transplantation. Il est facile d'éviter ces deux choses. Voici ce qu'un horticulteur conseil pour empêcher l'air de circuler entre les racines : creusez le trou destiné à recevoir votre arbre de la grandeur convenable, remplissez-le d'eau, faites une boue claire avec la terre que vous avez enlevée, et plongez dans cette boue l'arbre que vous voulez planter.

DEUX AGENTS INFATIGABLES

Un de mes amis visitait un jour l'atelier d'un grand manufacturier de machines agricoles, étonné du grand nombre de machines qu'il y voyait, il ne put s'empêcher de dire à notre industriel : "Mais ne craignez-vous pas d'encombrer le marché par un nombre si considérable de machines ; il viendra un temps où vous ne pourrez plus trouver de débouché à votre marchandise."—"Oh ! non, dit le manufacturier, cela n'est guère à craindre. J'ai à mon service les deux meilleurs agents qu'il soit possible d'imaginer, toujours ils trouveront à placer mes machines."—"Comment les nommez-vous vos agents"—"Vous les connaissez bien, c'est *la rouille et la pourriture* ; aidés continuellement comme ils le sont par la négligence des cultivateurs, ils travaillent continuellement pour moi et me font vendre tous les ans un grand nombre d'outils et d'instruments agricoles."—*La Presse.*

COMMERCE.

Marchés de Saint-Boniface et de Winnipeg

Marché de la maison.

	$ cts.	$ cts.
Bœuf, rôti, par lb	0 10	à 0 15
Bifteck, "	0 10	à 0 12
Bœuf salé, "	0 06	à 0 08
Bœuf, bouilli,"	0 06	à 0 08
Bœuf, par quartier.	5 00	à 6 00
Bœuf, vivant, par 100 lbs	3 00	à 3 50
Veau, rôti, par lb	0 10	à 0 15
Veau, côtelettes, par lb	0 12	à 0 15
Porc frais, "	0 10	à 0 15
Porc, par 100 lbs	7 00	à 7 50
Mouton, rôti, par lbs	0 10	à 0 15
Gigot de mouton, par lb	0 12	à 0 15
Côtelettes de mouton, par lb	0 15	à 0 15
Agneau du printemps, p. qr.	0 75	à 1 00
Jambon, par lb	0 15	à 0 00
Lard "	0 10	à 0 12
Saindoux "	0 10	à 0 12
Saucisse "	0 12½	à 0 10
Saucisson de Bologne, par lb	0 12	à 0 15
Foie, par lb	0 04	à 0 05
Rognon, par lb	0 13	à 0 15
Tête en fromage, par lb	0 10	à 0 10
Cœur "	0 10	à 0 10
Langue "	0 10	à 0 15
Poulets vivants (par coup) lb.	0 30	à 0 35
Poules " "	0 65	à 0 70
Œufs, par douz	0 25	à 0 30
Beurre, par lb	0 20	à 0 25
LÉGUMES.		
Patates, par minot	0 80	à 0 90
Tomates, par lb	0 00	à 0 00
Choux, par 100	8 00	à 10 00
Oignons, par minot	1 50	à 2 00
PEAUX.		
Peaux vertes	2 50	à 3 00
Peaux sèches	1 00	à 1 50
POISSON.		
Poisson blanc, par lb	0 06	à 0 10
Brochet "	0 03	à 0 04
Morue "	0 00	à 0 10
BOIS ET CHARBON.		
Tremble	3 00	à 3 50
Frêne, chêne et épinette rouge	5 00	à 5 50
Perches de tremble	3 00	à 3 50
Charbon dur	9 50	à 10 00
Charbon mou	6 00	à 6 50
FOIN.		
Foin de prairie	10 00	à 12 00
Foin pressé, par tonne	12 00	à 0 00
GRAINS.		
Blé dur No. 1, par minot	0 70	à 0 75
Avoine, par minot	0 50	à 0 55
Orge "	0 60	à 0 65
FARINE.		
Farine par 100 lbs XXX		1 20
" " XXXX		1 40
" " Strong Baker		2 40
" " Roller Process		2 75
DIVERS.		
Poulet "	0 10	à 0 12
Dindon "	0 15	à 0 18

BOIS DE CONSTRUCTION.

1ère planches communes, blanchies.	22 00
2ème " "	18 00
1ère " brutes	20 00
2ème " "	18 00
Doublage brut	16 00
Gros bois à bâtir, 16 pieds et au-dessous	20 00
Gros bois à bâtir, 16 pieds, pour chaque 2 pieds additionnels	1 00
Lambourdes et soliveaux, 16 pieds et au-dessous	20 00
Lambourdes et soliveaux, au-dessus de 16 pieds pour chaque 2 pieds additionnels	1 00
Clôture	20 00
Tringles 2 et 3 pouces	23 00
Planches, de toute largeur, qualité A.	45 00
" " " B.	40 00
" " " C.	35 00
" " " D.	30 00
1er bois sain, 1, 1¼, 1½ et 2 pouces	55 00
2ème " " "	40 00
Pin 1ère qualité pour planchers, lambris et plafonds	35 00
Pin 2ème " "	32 00
Pin 3ème " "	29 00

Marche du Cultivateur.

Beurre, frais, la lb	0 18	à 0 25
Beurre, salé, la lb	0 15	à 0 18
Œufs frais, la doz	0 25	à 0 30
Œufs en boîtes, la doz	0 18	à 0 20
Patates, le minot	0 70	à 0 75
Navets, le minot	0 00	à 1 50
Carrottes, le minot	0 00	à 1 50
Panais, le minot	0 00	à 1 25
Betterave, le minot	0 00	à 1 25
Oignons, le minot	1 50	à 1 80
Choux, par 100	4 00	à 15 00
Oie, par lb	0 12	à 0 13
Canards, par lb	0 10	à 0 12
Dindes, par lb	0 12	à 0 12½
Poulets, par lb	0 08	à 0 00
Bois, épinette, la corde	5 00	à 5 50
" tremble	3 00	à 3 50
" perches de tremble	3 00	à 4 00
Foin, la tonne	9 00	à 10 00
Paille, la tonne	5 00	à 0 00
Bœuf, par lb, par quartier	0 03	à 0 04
Bœuf vif, par lb	0 00	à 0 02½
Porc, abattu, par lb	0 05½	à 0 06½
Cochons, vif, par lb	0 03	à 0 04
Mouton, vif, par lb	0 00	à 0 17
Veau, abattu, par lb	0 04	à 0 05
Veau, vif, par lb	0 00	à 0 04
Blé, le minot	0 70	à 0 75
Avoine, le minot	0 40	à 0 45
Orge, le minot	0 55	à 0 60